

Flash-back - Revue électronique hebdomadaire du Centre Mohammed VI de Soutien à la Micro-finance Solidaire -



N° 113 - Du 7 au 20 juillet 2014.

« *Flash-back* » est une revue hebdomadaire électronique d'articles, d'études et de rapports sur le Micro-Crédit et la Micro-Finance au Maroc et dans le Monde sélectionnés par les soins de l'équipe du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Elle est diffusée à l'ensemble des acteurs du secteur dans notre pays.

S'agissant d'une sélection d'articles, d'études et de rapports dans l'objectif de diffuser l'information et encourager l'échange, le Centre ne peut alors pas cautionner le point de vue exprimé par la source.

Sommaire :

- [\[LeMatin.ma\] S.M. le Roi lance à Casablanca les travaux de deux nouveaux projets](#)
- [\[LeMatin.ma\] Le Souverain visite une exposition de produits de micro-entreprises solidaires](#)
- [\[LeMatin.ma\] Micro-finance solidaire : Le Centre Mohammed VI, un vecteur précieux pour les porteurs de projets](#)
- [\[L'Economiste\] La loi bancaire passe le dernier test](#)
- [\[L'Economiste\] Couverture des indépendants : Le scénario se précise](#)
- [\[LeMatin.ma\] Réinsertion des ex-détenus : Lancement à Tanger d'activités génératrices de revenu](#)
- [\[LaMicrofinance.org\] La Campagne du Sommet du microcrédit publie son rapport pour l'année 2014](#)
- [\[Service-Public.fr\] Financement participatif : un nouveau cadre juridique](#)
- [\[LaMicrofinance.org\] Le financement international en faveur de l'inclusion financière](#)



[S.M. le Roi lance à Casablanca les travaux de deux nouveaux projets](#)

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI a procédé, jeudi (17 juillet 2014) à Casablanca, à la pose de la première pierre d'un centre de formation professionnelle dans les métiers de services et d'un espace commercial dédié à la micro-entreprise solidaire, des projets qui seront réalisés par la Fondation Mohammed V pour la solidarité pour un investissement global de 30 millions de dirhams.

(...) (L'espace commercial dédié à la micro-entreprise solidaire) sera construit au quartier l'Oasis avec pour objectifs l'appui à la commercialisation des produits des micro-entreprises, la valorisation des produits commercialisés à travers un meilleur accès au marché et une ouverture sur les partenaires éventuels, outre la pérennisation des revenus des bénéficiaires.»

[Lire l'article.](#) [Lire aussi : Formation professionnelle et micro-entreprise solidaire : L'approche royale pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des jeunes – Youssef Rami: «L'espace commercial de la micro-entreprise au quartier l'Oasis à Casablanca s'inscrit dans le cadre des efforts de renforcement des capacités des porteurs de projets» – Voir reportage vidéo.](#)



[Le Souverain visite une exposition de produits de micro-entreprises solidaires](#)

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI a visité, vendredi (18 juillet 2014) à l'Office des foires et d'expositions de Casablanca, une exposition-vente de produits des micro-entreprises solidaires, organisée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire.

Ce geste royal confirme l'intérêt particulier qu'accorde le Souverain à la promotion d'une économie sociale et solidaire, performante et structurée, capable de créer des emplois et des richesses et de promouvoir les ressources et les savoir-faire locaux, comme il traduit la volonté permanente du Souverain de garantir aux micro-entrepreneurs les conditions idoines, afin d'intégrer le circuit économique.» [Lire la suite.](#) [Lire aussi : Youssef Rami : «L'exposition-vente de produits des micro-entreprises solidaires à Casablanca permettra la commercialisation des produits de 160 micro-entrepreneurs» – Voir reportage vidéo.](#)



[Micro-finance solidaire : Le Centre Mohammed VI, un vecteur précieux pour les porteurs de projets](#)

« (...) A travers ses actions ambitieuses, ce Centre vise à permettre aux micro-entrepreneurs de développer les capacités nécessaires à une meilleure commercialisation de leurs produits, doter les bénéficiaires des moyens logistiques leur permettant de faire connaître leurs produits, (...)» [Lire plus.](#) [Lire aussi : Pour un meilleur accompagnement des activités génératrices de revenus – La micro-entreprise solidaire, outil privilégié de lutte contre l'exclusion et la pauvreté](#)



[La loi bancaire passe le dernier test](#)

« (...) Après avoir longtemps navigué à vue, le microcrédit dispose désormais d'un cadre réglementaire structuré. Le projet de loi n°34-13 relatif au secteur est aujourd'hui renforcé par ce projet de loi qui vient intégrer les associations de microcrédit dans le champ de contrôle de BAM. (...) Pour plus de visibilité, le projet de loi bancaire inclut la fédération nationale des associations de microcrédit (FNAM) dans le comité des établissements de crédit.» [Lire l'article.](#)



[Couverture des indépendants : Le scénario se précise](#)

« L'enjeu est de taille. Il tient à la couverture sociale et médicale de 5,8 millions de travailleurs indépendants. Un chiffre qui ne tient pas compte des ayants droit. Ce dossier, sur lequel une décision politique est attendue, concerne une population assez disparate : 42% sont des exploitants agricoles, 22,5% sont des artisans, 21,1% des commerçants, alors que la catégorie des professions libérales ne représente que 2%.» [Lire la suite.](#)



[Réinsertion des ex-détenus : Lancement à Tanger d'activités génératrices de revenu](#)

« (...) L'initiative, menée en collaboration avec la wilaya de Tanger, la préfecture de Tanger-Assilah et la Fondation Attawfiq microfinance, porte sur la mise en œuvre de 18 projets au bénéfice de 18 anciens détenus qui avaient bénéficié de programmes de qualification durant leur période d'incarcération.» [En savoir plus.](#)



[La Campagne du Sommet du microcrédit publie son rapport pour l'année 2014](#)

« Le Rapport de l'état de la Campagne du Sommet du Microcrédit 2014 souligne les expériences qui démontrent les capacités de la microfinance à aider les personnes vulnérables à surmonter les situations d'extrême pauvreté : (...). Les auteurs du rapport mettent en avant quelques pistes pour atteindre l'objectif fixé de servir 175 millions de familles les plus pauvres en 2015. (...)» [En savoir plus. Consulter le Rapport.](#)



[Financement participatif : un nouveau cadre juridique](#)

« Une ordonnance publiée au Journal officiel du samedi 31 mai 2014 crée un cadre juridique sécurisé concernant le financement participatif (la plupart des dispositions de cette ordonnance entrant en vigueur le 1^{er} octobre 2014). (...) Par dérogation au monopole bancaire, les particuliers pourront financer directement les entreprises en leur accordant des crédits. Pour développer le financement participatif sous forme de titres financiers, le texte prévoit également la mise en place d'un nouveau statut de conseillers en investissements participatifs (obligations d'immatriculation, conditions d'exercice, règles de bonne conduite,)» [Lire plus.](#)



[Le financement international en faveur de l'inclusion financière](#)

« (...) Au cours des récentes années, la communauté mondiale du développement a maintenu son appui à la microfinance tout en s'employant à élargir sa participation financière en faveur de l'objectif plus global de l'inclusion financière. Les résultats d'une [enquête menée en 2012 par le CGAP](#) auprès des bailleurs de fonds internationaux donnent à conclure que ces derniers ont adapté leurs priorités à cette vision plus large. La note analyse l'évolution du financement international en faveur de l'inclusion financière.» [En savoir plus.](#)